

Musicologie

Musicologie



Niveau d'étude visé
BAC +5



Diplôme
Master (LMD)



Domaine(s) d'étude
Musique



Accessible en
Formation continue,
Formation initiale, VAE



Établissements
Université
Toulouse - Jean
Jaurès

Parcours proposés

- MASTER Musicologie | parcours Musique et musicologie
- MASTER Musicologie | parcours Interprétation musicale
- MASTER Musicologie | parcours Médiation de la musique

Présentation

Les objectifs du Master Mention Musicologie sont, d'une part :

- * la formation à la recherche, par l'acquisition de compétences élevées dans le domaine de la recherche musicologique (recherche documentaire poussée, réflexion personnelle approfondie en lien avec la recherche scientifique, méthodologie disciplinaire),
- et, d'autre part :
- * la formation par la recherche, à travers le développement de compétences transversales favorisant la construction d'un projet professionnel personnalisé. Celui-ci peut passer par une poursuite d'études en doctorat, ou viser une insertion dans les métiers de la culture, deux objectifs auxquels auquel ce master prépare.

Savoir-faire et compétences

Compétences transversales

- * Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes.
- * Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- * Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- * Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation.
- * Évaluer et s'auto évaluer dans une démarche qualité.
- * S'adapter à différents contextes socioprofessionnels et interculturels, nationaux et internationaux.
- * Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans.
- * Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes.
- * Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et

diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Contact(s)

Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

Programme

MASTER Musicologie | parcours Musique et musicologie

MASTER Musicologie | parcours Interprétation musicale

MASTER Musicologie | parcours Médiation de la musique